

Hospices
de Clermont-F.

N^o 288

Objet.

Clermont-Ferrand le 12 Février 1848

Messieurs,

En réponse à la lettre que nous a remise de votre part Marie Berger, renvoyée de Lyon pour manque d'ouvrage, nous avons l'honneur de vous informer que Louise Torichon est rentrée à l'hospice depuis le 15 février; sa santé s'améliore de jour en jour et elle a exprimé le désir de retourner à Lyon chez la personne à laquelle vous avez eu la bonté de la confier, mais nous attendrons pour la renvoyer, qu'elle soit parfaitement établie et que les travaux aient repris leur cours ordinaire.

Nous vous prions de recevoir l'expression de notre vive reconnaissance pour le soin que vous avez bien voulu prendre de ces deux infortunées. Veuillez avoir l'extrême obligeance d'être notre interprète auprès de M. Riguet qui a partagé avec vous la défense de leurs intérêts et lui dire que nous approuvons la proposition qu'il a émise de placer à la caisse d'épargne les sommes que le S.^r Brébard s'est obligé à payer à chacune d'elles, après toutes fois avoir déduit sur les dites sommes les frais de voyage de ces deux jeunes filles, ceux de pension ou toutes autres dépenses faites à leur égard, depuis leur sortie de chez les époux Brébard.

Agnez, Monsieur, l'assurance

Monsieur Esparcier, membre du Conseil des Prud'hommes, Lyon.

de votre considération très distinguée,

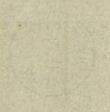
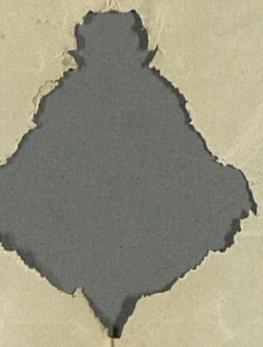
par vos Administrateurs,

le Secrétaire, Del'admon,

Maisonelle



163



LYON
11
APRIL
18

24

STAMPEL

P.D.

Monsieur Charrier

membre du Conseil-Genéral-Commerc.

à Lyon.

BUREAU DE LA VILLE
LYON